

Consulter le programme

Introduction

La mondialisation des échanges, le renforcement de la diversité culturelle et linguistique des sociétés et le développement de la communication électronique rendent aujourd'hui plus fondamental encore le rôle des langues vivantes. Pour participer pleinement à ces évolutions économiques, sociales et culturelles et pour s'intégrer dans le monde d'aujourd'hui avec confiance et sans appréhension, il est indispensable que les élèves français parviennent à une aisance suffisante en langues vivantes, en particulier dans le domaine de la communication orale.

L'objectif essentiel au lycée est donc de conforter sensiblement, dès la classe de seconde et tout au long des trois années de lycée, les progrès enregistrés ces dernières années dans la compétence orale. Cette amélioration recherchée ne dissocie pas pour autant l'oral et l'écrit : ces domaines de la langue sont complémentaires l'un de l'autre dans les apprentissages et s'articulent dans les situations de communication auxquelles l'élève prend part, quel que soit son niveau dans chacun d'eux. Les langues vivantes étrangères et régionales (LVER) contribuent à rendre l'élève actif et autonome ; elles le mettent en situation d'échanger, de convaincre et de débattre à l'oral, comme de décrire, de raconter, d'expliquer et d'argumenter à l'écrit. La classe est ainsi un espace où l'élève apprend à mobiliser des connaissances pour interagir avec les autres.

Tout aussi prioritairement, en même temps qu'il consolide ses compétences linguistiques et de communication, l'élève approfondit au lycée sa connaissance des aires géographiques et culturelles des langues qu'il apprend, et s'ouvre à des mondes et des espaces nouveaux grâce à une présentation dénuée de stéréotypes et de préjugés.

Dans cette perspective, la démarche pédagogique qui consiste à mettre les élèves en activité dans des situations de communication propices aux échanges garde tout son intérêt au cycle terminal. Un cours de langue vivante est avant tout un cours où l'on communique et l'on interagit le plus possible en langue étrangère ou régionale, c'est un temps et un espace où celle-ci se parle et s'entend. La pratique systématique de l'oral à partir de documents authentiques (vidéos, enregistrements, textes et images) est complétée par le recours régulier à l'écrit qui permet de stabiliser les acquis et d'enrichir les connaissances. Tout au long du cycle terminal, l'élève développe la recherche documentaire en langues vivantes : le croisement des sources d'information, la diversification des modes d'exposition aux langues et l'usage responsable du numérique contribuent au développement de l'autonomie et favorisent la construction de la citoyenneté ainsi que l'éducation aux médias et à l'information.

La pédagogie de projet renforce l'autonomie et la créativité et amène l'élève à travailler en équipe, à opérer des choix, à approfondir sa réflexion. L'usage d'un portfolio numérique pour tous les enseignements des langues et en langues vivantes peut accompagner l'élève dans la réflexion sur sa propre progression dans les apprentissages culturels et linguistiques.

En développant ainsi au lycée ses compétences linguistiques, culturelles et de communication, l'élève se prépare à l'enseignement supérieur et à un usage plus assuré et spontané des langues vivantes. À travers la pratique des langues étrangères et régionales, le lycéen consolide aussi sa maîtrise de la langue française. Il renforce également son sens critique et esthétique, sa curiosité intellectuelle, sa capacité à décentrer son point de vue, à prendre du recul et à nuancer ses propos. Il affine progressivement son usage raisonné des médias et gagne en autonomie dans son rapport aux apprentissages.

L'étude de la langue

Rappel des objectifs de niveaux de compétences de collège et définition de ceux de lycée

Tous les élèves pratiquent deux ou trois langues vivantes étrangères ou régionales : LVA, LVB, LVC.

Les niveaux ciblés au lycée

Rappelons qu'à la fin du collège (cycle 4), les élèves doivent avoir acquis :

- en LVA, au moins le niveau A2 dans les cinq activités langagières, les activités proposées permettant même d'atteindre le niveau B1 dans plusieurs d'entre elles ;
- en LVB, le niveau A2 dans au moins 2 activités langagières.

Le lycée permet aux élèves de poursuivre cette progression :

- en LVA, les élèves de seconde confortent leur niveau B1 pour atteindre le niveau B2 à la fin de la terminale ;
- en LVB, les élèves de seconde consolident et complètent leur niveau A2 pour atteindre le niveau B1 à la fin de la terminale ;
- en LVC, les élèves construisent le niveau A2 en seconde pour atteindre B1 à la fin de la terminale.

Les descripteurs de niveau de compétences par activités écrites ou orales, qui figurent en fin de programme, offrent une liste non exhaustive de situations de communication et facilitent l'évaluation des élèves. Les évaluations régulières en langues vivantes visent à attester du niveau atteint par chaque élève à la fin du lycée.

Le suivi de la progression de l'élève et par l'élève (portfolio) doit permettre de formuler une proposition de note de contrôle continu tout en préparant aux différentes épreuves du baccalauréat. Différentes formes d'évaluation peuvent contribuer à l'autonomie de l'élève sans pour autant altérer le temps d'entraînement : autoévaluation, coévaluation, etc.

La langue

Au cycle terminal, la maturité intellectuelle des élèves permet de développer une approche raisonnée, comparative et plus systématisée

des différents constituants de la langue, c'est-à-dire le lexique, la grammaire, la phonologie et l'orthographe. L'élève est encouragé à mobiliser l'ensemble de son répertoire linguistique pour développer un usage approfondi de chaque langue pratiquée.

1. Maîtrise du vocabulaire

Au cycle terminal, l'élève développe l'étendue et la précision de son lexique. Les contenus culturels définis par le programme orientent le choix du lexique. La variété des documents utilisés offre une grande richesse lexicale qui nourrit l'expression différenciée et nuancée de l'élève.

La mise en place de séances d'entraînement doit permettre à l'élève de s'approprier et d'approfondir le lexique de la description, de l'explication, de la narration et de l'argumentation. Le contenu lexical d'une séquence de cours a vocation à être réinvesti activement dans les séquences suivantes.

L'acquisition du vocabulaire ne consiste pas en l'apprentissage de mots isolés. Le vocabulaire est étudié en contexte et en fonction des besoins de communication, ce qui permet de comprendre comment les mots s'insèrent syntaxiquement dans l'énoncé. En outre, ce vocabulaire est mis en réseau par le recours aux champs sémantiques présents dans le programme culturel. Cette démarche facilite la mémorisation nécessaire et systématique et lui donne tout son sens. Pour nuancer son expression, l'élève prend appui sur les spécificités propres aux familles de langues et le cas échéant, sur des transferts d'une langue déjà connue à une autre. L'élargissement de la palette lexicale, la fixation de l'orthographe et la prononciation correcte des mots passent naturellement par un travail régulier de mémorisation à la maison.

La maîtrise du vocabulaire consiste en la capacité des élèves, à terme, de choisir, dans leur répertoire, l'expression adéquate.

2. Correction grammaticale

Dans la perspective de l'acquisition d'une langue vivante, l'étude de la grammaire est l'un des outils permettant de complexifier et de perfectionner le maniement de la langue et d'enrichir la réflexion. C'est en progressant dans la compréhension des mécanismes de la langue, que l'élève devient de plus en plus autonome. À partir des documents abordés en cours, l'élève est conduit à découvrir les règles d'usage de la langue, à identifier les points de syntaxe ou de morphologie constitutifs du document, afin de se les approprier pour ses propres besoins. Il est ensuite entraîné à les remobiliser de manière fréquente. Une meilleure maîtrise de la grammaire donne sens et cohérence aux énoncés produits.

L'élève est conduit à mobiliser ses connaissances de la langue française et des autres langues qu'il connaît afin de mieux saisir la différence ou la proximité avec la langue étudiée. La comparaison entre les langues et leurs systèmes respectifs favorise une approche plurilingue de l'apprentissage.

3. Maîtrise phonologique

Au lieu d'ériger la maîtrise phonologique du locuteur natif en idéal inaccessible à l'élève, *le Volume complémentaire* (2017) du CECRL propose d'envisager l'évaluation de la maîtrise phonologique de manière plus réaliste. Il convient cependant de la prendre en compte dans le travail sur la langue et dans l'évaluation de manière plus régulière. Elle ne se réduit pas à la seule composante de l'accent et son exactitude mais se compose d'un ensemble d'éléments parmi lesquels l'articulation (incluant la prononciation des sons/ phonèmes), la prosodie (incluant l'intonation, le rythme, l'accent tonique, l'accent phrasique, le débit et le découpage), et l'intelligibilité (accessibilité du sens pour les auditeurs).

Dans le prolongement des apprentissages du collège et de seconde, l'élève, au cycle terminal, est familiarisé à toutes les composantes phonologiques qui caractérisent la langue étudiée. En milieu scolaire, l'intégration du système sonore est facilitée par des exercices appropriés reliant son et sens, par des activités permettant la découverte des régularités, et par les correspondances à mettre en évidence entre graphie et phonie. La poésie et la chanson trouvent ici pleinement leur place, car elles s'appuient sur la mémoire auditive pour créer des effets de sens. Les documents audiovisuels authentiques sont également d'une importance primordiale pour familiariser l'élève avec les effets sonores de la langue en sus de leur contribution à la connaissance de la réalité sociale et culturelle des aires linguistiques dont ils émanent. C'est en redonnant à la forme sonore la place qui lui revient dans les apprentissages que l'on prévient les obstacles à la compréhension et les inhibitions souvent liées à un sentiment de « l'étrange ». Entraîné régulièrement à l'oral, l'élève prend l'habitude de parler devant ses camarades, de s'enregistrer et de s'écouter afin de perfectionner sa maîtrise phonologique. Grâce à ce travail, il gagne en confiance.

L'erreur dans les énoncés des élèves, qu'elle soit lexicale, grammaticale ou phonologique, fait partie intégrante des apprentissages et, s'il faut veiller à l'éliminer, elle doit être considérée comme un moyen de progression qui ne doit pas brider la prise de parole.

4. Maîtrise de l'écriture

La maîtrise de l'orthographe, et de façon plus générale de l'écriture lorsqu'il s'agit de langue avec système d'écriture non alphabétique, consiste en la capacité à copier, orthographier et utiliser la ponctuation et la mise en page. Elle consolide la confiance en soi de l'élève pour tout ce qui relève de l'expression écrite. Il est donc important d'avoir recours à des entraînements réguliers, qui peuvent être brefs.

Le développement de nouvelles formes de communication écrite, et notamment en interaction (messagerie électronique, dialogues en ligne, réseaux sociaux, blog, etc.), représente une opportunité d'utilisation de la langue dont l'enseignant peut tirer profit. Cependant, en raison de l'immédiateté et de l'instabilité orthographique et syntaxique de ce type d'énoncés, il convient aussi de rappeler que la maîtrise de l'écriture, en contexte scolaire, s'obtient, entre autres exigences, par l'assimilation raisonnée des règles qui régissent le fonctionnement des langues.

Les activités langagières et leur évaluation

Le CECRL auquel sont adossés tous les programmes français de langues vivantes a été enrichi d'un *Volume complémentaire* (2017) qui prend notamment en compte la diversification culturelle des sociétés et le développement de la communication numérique. Les paragraphes qui suivent présentent une synthèse des descripteurs renouvelés de la communication langagière pour répondre à ces enjeux (pour complément, voir à la fin).

1. Réception

Définition

La réception comprend la compréhension de l'oral et de l'écrit. Parmi les situations de compréhension de l'oral (écouter et comprendre) on trouve, par exemple : écouter des annonces publiques, s'informer (médias), être spectateur (cinéma, théâtre, réunion publique, conférences, spectacles), etc.

Parmi les activités de compréhension de l'écrit (lire), on trouve par exemple : lire pour s'orienter, s'informer ou suivre des instructions, lire pour le plaisir, etc.

Progressivité

À l'écrit comme à l'oral, l'entraînement doit aider l'élève à accéder au sens en allant du plus accessible (repérage du titre, identification du thème, accès au sens global et décodage de la situation d'énonciation, recherche d'information particulière sur un personnage par exemple, informations détaillées) vers le traitement d'informations complexes (corrélation d'informations diverses, lecture de l'implicite du discours, etc.) en fonction du niveau de compétence visé.

Stratégies

La progression de l'élève passe par l'acquisition de stratégies telles : la formulation d'hypothèses (en lien avec la situation de communication et/ou la typologie des documents), le repérage d'indices (linguistiques ou non), l'identification, l'inférence (confrontation d'indices), l'interprétation, etc. En encourageant l'élève à mobiliser l'ensemble de son propre répertoire plurilingue (toutes les langues que l'élève peut pratiquer et auxquelles il est exposé), on lui permet de progresser plus rapidement en compréhension et de consolider sa capacité à opérer des transferts d'une langue à une autre. La possibilité de commencer une langue vivante C en seconde s'inscrit pleinement dans cette perspective.

2. Production

Définition

La production comprend l'expression orale et l'expression écrite. Parmi les situations de production orale, l'élève peut être conduit à réaliser des annonces publiques réelles ou fictives, lire un texte travaillé à voix haute, chanter, exposer, commenter des données ou un événement, faire une courte revue de presse, plaider, etc.

Parmi les activités d'écriture, l'élève peut prendre un message sous la dictée, renseigner un questionnaire, écrire des articles de presse, rédiger des notes, des comptes rendus, des résumés et des synthèses, écrire des courriels, réaliser des écrits créatifs, etc.

Progressivité

Pour qu'elle prenne tout son sens auprès de l'élève, l'expression écrite ou orale doit s'insérer dans une situation de communication qui justifie l'usage de la langue concernée. L'apprentissage des différentes formes de discours offre une progression naturelle vers l'autonomie de l'élève, de la paraphrase à l'expression créative : décrire, raconter, expliquer, argumenter. L'adossement d'une activité de production à une activité préalable de réception permet à l'élève d'opérer des transferts, notamment lexicaux, qui viennent enrichir son expression.

Stratégies

La progression de l'élève passe par l'acquisition de stratégies telles : la répétition ou paraphrase, l'adaptation du message, l'explicitation, l'illustration, la correction et l'autocorrection, etc. En s'appuyant sur les connaissances culturelles ou interculturelles qui lui sont propres, l'élève peut plus facilement adapter son discours à ses interlocuteurs.

3. Interaction

Définition

En situation d'interaction, l'élève échange avec un ou plusieurs interlocuteurs suivant un principe de coopération qui construit la conversation. L'interaction orale se déroule essentiellement sous la forme de discussions formelles ou informelles, débats, interviews, tours de parole, etc.

L'interaction écrite prend de plus en plus d'importance au quotidien avec le développement des réseaux sociaux et outils nomades de la communication : courriel, SMS, tweet, forum de discussion, écriture collaborative de texte en ligne, etc.

Progressivité

Pour être efficace, l'interaction doit se rapprocher le plus possible de situations authentiques et plausibles dans lesquelles l'échange d'informations est une nécessité.

Le changement de registre de langues, la variation du nombre d'interlocuteurs, l'articulation de l'interaction écrite et orale (conférences en ligne), la nature et la qualité des informations échangées constituent quelques-unes des pistes pour installer et complexifier l'interaction dans les pratiques pédagogiques.

Stratégies

En plus des stratégies de réception et de production, il existe des stratégies propres à l'interaction qui sont essentiellement liées à la construction commune du sens : la reprise, la relance, la coopération (verbale et non verbale), l'explicitation, l'illustration, la négociation, etc. jouent par exemple un rôle fondamental.

À l'articulation des activités langagières : la médiation

La médiation introduite dans le CECRL consiste à expliciter un discours lu et entendu à quelqu'un qui ne peut le comprendre. En termes scolaires, elle se traduit en une série d'exercices qui vont de la paraphrase à la traduction.

À l'oral comme à l'écrit, l'élève médiateur :

- prend des notes, paraphrase ou synthétise un propos ou un dossier documentaire pour autrui, par exemple à l'intention de ses camarades en classe ;
- identifie les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rend compréhensibles ;
- traduit un texte écrit, interprète un texte oral ou double une scène de film pour autrui ;
- anime un travail collectif, facilite la coopération, contribue à des échanges interculturels, etc.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.

Formation culturelle et interculturelle

L'apprentissage des langues étrangères a pour objectif premier d'assurer la communication entre des locuteurs de différentes cultures. Au-delà de cette fonction purement utilitaire, au demeurant indispensable, la communication interlinguistique vise une dimension plus profonde : la connaissance de la culture et de l'histoire que véhiculent les langues étudiées. Amorcée au collège, cette dimension de l'apprentissage de la langue qui associe communication et culture est consolidée en classe de seconde et pendant le cycle terminal. Dès son entrée au lycée, l'élève poursuit et accélère son exploration de plus en plus exhaustive de l'ancrage culturel propre à chaque langue. La langue vivante étrangère ou régionale lui permet ainsi d'appréhender un univers nouveau, de se confronter à un monde plus ou moins éloigné de son univers habituel et de trouver, dans l'écart et la différence avec sa propre culture, un enrichissement qui le construira tout au long de sa vie. La dimension culturelle, indispensable au dialogue entre civilisations, participe donc à la formation citoyenne.

L'acquisition progressive de compétences en langues étrangères et régionales, la construction des capacités de compréhension, d'expression, d'interaction et de médiation s'organisent, au cycle terminal, autour d'une thématique : *Gestes fondateurs et mondes en mouvement*. Cette thématique, commune à l'ensemble des langues vivantes étrangères et régionales, peut se décliner différemment pour chaque langue vivante en fonction de ses spécificités culturelles propres et permet d'analyser les phénomènes culturels en parcourant l'histoire de chaque langue et en observant les formes qu'elles prennent dans le monde d'aujourd'hui.

La thématique *Gestes fondateurs et mondes en mouvement* comporte, au cycle terminal, huit axes, qui peuvent être exploités à des degrés divers dans les différentes langues, en respectant l'ancrage culturel propre à chaque aire géographique.

Pour chacune des deux années, les professeurs abordent au moins six axes sur les huit de la liste, selon un ordre qu'ils choisissent, chacun d'eux étant envisagé à travers une ou deux séquences. Pour aborder ces axes, on pourra s'inspirer des exemples de problématiques mentionnés *infra* qui les mettent en miroir avec l'aire géographique concernée et s'appuyer éventuellement sur quelques mots-clés pour construire son enseignement. Il serait souhaitable qu'au moins l'une des séquences abordées dans chacune des années du cycle le soit dans deux (voire trois) langues vivantes étudiées par l'élève (interlangue), afin de mettre en valeur la diversité de l'offre linguistique de l'établissement. La semaine des langues peut constituer un temps particulièrement propice à ce travail conjoint.

Axes

1. Identités et échanges

Quel rôle joue la mondialisation dans le dynamisme de la vie sociale, culturelle et économique dans chaque aire géographique ?

Favorise-t-elle la diversité ou la menace-t-elle ? Entraîne-t-elle une affirmation de la particularité ? Modifie-t-elle la particularité locale ou individuelle au profit d'une « citoyenneté mondiale » ?

La mobilité (intellectuelle, physique...) caractérise le monde actuel et implique la multiplication des contacts, des échanges, des partenariats tout en posant les questions de l'acculturation, de l'intégration, de l'adaptation, de l'inclusion, etc. Cette mobilité suppose le franchissement de frontières géographiques et politiques. Les questions liées à l'ouverture et à la fermeture des frontières sont à la source de nombreuses tensions qui sont traitées différemment selon l'histoire et la culture des zones géographiques concernées. Le terme de *frontière* est appréhendé dans ses différentes acceptions (frontière historique, culturelle, linguistique, etc.). Les élèves

réfléchissent en particulier aux frontières qui existent au sein d'une société entre des groupes différents (entre générations, groupes sociaux, quartiers, clans...). La perception de la mondialisation comme le sentiment de frontière, la réalité des échanges et de la mobilité dépendent de la culture et de l'aire géographique étudiées et il conviendra de les aborder dans ce cadre spécifique.

Mots-clés : frontières/ conflits/ contacts/ ghettos/ migrations/ exils/ hospitalité/ droit d'asile/ choc des cultures/ incompréhension culturelle et/ou linguistique/ frontières invisibles/ solidarité/ transgression/ protectionnisme/ mobilité/ déclassement social ascension sociale/ voyages/ dépaysement/ tourisme/ accueil/ médiation/ dialogue/ mixité/ partage

2. Espace privé et espace public

Comment la frontière entre espace public et espace privé est-elle tracée en fonction des cultures, des croyances, des traditions et comment évolue-t-elle dans le temps dans chaque aire géographique étudiée ? L'espace privé (l'habitation) prend des formes et des dimensions variables et s'ouvre sur l'extérieur (la rue, les regards, les invités...) selon des modalités multiples. Étudier les différentes configurations d'espaces privés et publics, leur fréquentation et leurs transformations permet de mieux comprendre comment est structurée une société. Par exemple, les femmes ont longtemps été, ou sont encore, cantonnées à la sphère privée ; leur accès à la sphère publique (politique, professionnelle, médiatique, sociale) est un mouvement général qui reste d'actualité. La redistribution des rôles au sein de la famille est une conséquence de cette émancipation. Comment s'opèrent les mutations au sein de ces deux espaces privé et public (famille, espaces de sociabilité, travail...) ? Les langues elles-mêmes, dans leur usage, sont conditionnées par cette distinction (argots, registres...) et les cultures étudiées laissent apparaître des variations qu'il convient de relever.

Mots-clés : égalité homme-femme/ parité/ machisme/ féminisme/ droit de la famille/ éducation/ liberté de mouvement/ émancipation/ mixité/ émancipation/ télétravail/ lieux de convivialité/ type d'habitat/ espaces publics/ espaces religieux

3. Art et pouvoir

Comment le rapport entre art et pouvoir définit-il les caractéristiques de chaque aire géographique étudiée à différentes époques ? Le pouvoir s'est toujours appuyé sur l'art et les artistes pour être célébré, légitimé ou renforcé. Lorsque l'artiste dépend du pouvoir politique ou économique, son œuvre peut-elle prendre la forme d'une contestation de celui-ci ? Le rapport entre art et pouvoir donne lieu à diverses interrogations : l'art est-il au service du pouvoir ? Le pouvoir sert-il l'art ? L'art peut-il être un contre-pouvoir ? L'art est-il une forme d'expression politique ? Peut-on concilier liberté de création et contraintes diverses ? Il conviendra d'étudier comment ce rapport à l'art a évolué dans l'histoire pour chaque culture étudiée.

Mots-clés : architecture (résidences, édifices institutionnels...)/ peinture (portraits, art religieux...)/ musique (opéras, hymnes, chants...)/ littérature (apologies, satires, dédicaces...)/ cinéma (films de propagande, films patriotiques...)/ art officiel/ contre-culture/ underground/ art engagé/ résistance/ avant-garde/ affiches/ caricatures/ *street art*/ censure

4. Citoyenneté et mondes virtuels

Comment, au sein de chaque aire géographique étudiée, les rapports du citoyen au pouvoir sont-ils organisés et comment ces relations sont-elles modifiées par le développement du numérique ? Dans un monde numérisé et ultra-connecté qui a profondément changé la nature des rapports humains, comment évoluent les relations entre le citoyen et le pouvoir ? Restent-elles identiques quelle que soit l'aire culturelle portée par la langue étudiée ? Les nouveaux espaces virtuels semblent représenter un progrès dans le partage de l'information, l'accès au savoir et la libre expression de chacun. Le recours massif aux médias numériques conduit cependant à s'interroger sur ses conséquences, tantôt sur le plan individuel (difficulté à hiérarchiser l'information et à démêler le vrai du faux, réduction de l'engagement réel au profit de l'engagement virtuel, permanence des traces numériques avec atteinte éventuelle à la vie privée, repli sur soi, nouveaux repères sociaux), tantôt sur le plan collectif : les intelligences collectives développent des espaces collaboratifs (encyclopédies collaboratives, wikis, moocs, webinaires, réseaux sociaux...) qui refondent, au moins en apparence, la nature des relations sociales.

Mots-clés : fausses informations/ réseaux sociaux/ éducation aux médias/ paiements virtuels/ données personnelles/ intelligence artificielle/ wikis/ démocratie participative/ censure et contrôle d'internet/ cyber-harcèlement/ liberté d'expression/ usurpation d'identité/ manipulation/ blogs/ forums/ télétravail/ lanceur d'alerte

5. Fictions et réalités

Quels sont les modèles historiques, sociaux ou artistiques dont chaque population a hérité et quels sont ceux qu'elle recherche ? Pourquoi se reconnaît-on dans une telle représentation et comment reconstruit-on son propre modèle éthique, esthétique, politique ? Les récits, qu'ils soient réels ou fictifs, écrits ou oraux, sont à la base du patrimoine culturel des individus et nourrissent l'imaginaire collectif. Comment sont véhiculés les croyances, mythes, légendes qui constituent le fondement des civilisations et transcendent parfois les cultures ? Les figures du passé demeurent-elles des sources d'inspiration et de création ? Comment les icônes modernes deviennent-elles l'incarnation de nouvelles valeurs ? Les mondes imaginaires offrent à chacun l'occasion de s'évader de la réalité tout en invitant à une réflexion sur le monde réel : comment la réalité nourrit-elle la fiction et comment, à son tour, la fiction éclaire-t-elle ou fait-elle évoluer la réalité dans une aire culturelle donnée ?

Mots-clés : utopies/ dystopies/littérature/ mythologie/ légendes/ croyances/ science-fiction/ héros/ sentiment national/ super-héros/ figures tutélaires/ monuments

6. Innovations scientifiques et responsabilité

Quelles réponses chaque aire géographique étudiée apporte-t-elle aux bouleversements technologiques et scientifiques actuels ? Le

progrès scientifique est à l'origine d'avancées très positives pour l'humanité, mais donne également lieu à de nombreuses interrogations sur certains effets induits concernant, en particulier, le réchauffement climatique, la réduction de la biodiversité, ou encore l'épuisement des ressources naturelles dans de nombreuses zones de la planète. La prise de conscience des dangers éventuels liés à ces innovations scientifiques nourrit une réflexion sur l'éthique du progrès dans une aire culturelle donnée. Le savant est-il responsable des usages de ses découvertes ? Doit-il s'impliquer dans la sphère publique pour peser sur les décisions politiques ? Quelle marge de manœuvre possède le citoyen pour faire entendre sa voix ? Comment les sociétés peuvent-elles prévenir les dérives liées aux innovations technologiques ? Les citoyens tentent d'apporter des réponses au quotidien, en adoptant de nouveaux modes de consommation. Les scientifiques, de leur côté, peuvent proposer des solutions qui donnent lieu à diverses formes de coopération. L'axe invite à observer ces aspects de la question dans l'aire culturelle concernée et d'explorer les similitudes ou les singularités avec d'autres cultures.

Mots-clés : recherche génétique/ vaccins/ robots/ clonage/ OGM/ nanotechnologies/ énergies renouvelables/ transport/ écocitoyen/ ONG/ conquête spatiale/ recyclage/ covoiturage/ surpopulation/ aliénation au travail/ biodiversité/ circuit court/ bio/ croissance verte/ pollution/ dérives sectaires/ course à l'armement/ mobilisation

7. Diversité et inclusion

Quelles sont, dans chaque aire géographique étudiée, les réponses apportées aux questions posées par l'évolution des sociétés de plus en plus diverses et ouvertes ? Les langues vivantes jouent un rôle fondamental pour l'insertion et la cohésion sociales dans des sociétés de plus en plus cosmopolites. L'étude de la diversité culturelle au sein d'une aire linguistique donnée ou de la variété linguistique au sein d'une aire culturelle favorise une réflexion sur le rapport à l'Autre et permet la mise en place de projets interculturels et plurilingues. D'autres formes de diversité peuvent être explorées : comment évoluent les relations intergénérationnelles ? L'inclusion de personnes handicapées est-elle effective ? Quels éléments culturels conditionnent les relations entre les catégories sociales ? Les questions de la diversité et de l'inclusion gagnent à être abordées ensemble, à travers les arts, les sciences, le droit, la géopolitique, la sociologie, etc.

Mots-clés : handicap/ intégration/ liberté de mouvement/ discriminations/ générations/ minorités/ langues officielles et langues non reconnues/ idiolectes/ égalité/ émancipation.

8. Territoire et mémoire

Comment s'est construit et se transmet l'héritage collectif dans une aire géographique donnée ? Les espaces régionaux, nationaux et transnationaux offrent des repères marquants (dates, périodes, lieux, événements, espaces saisis dans leur évolution temporelle, figures emblématiques, personnages historiques, etc.) et permettent de s'interroger sur la manière dont se construit et se transmet un héritage collectif. Les commémorations traduisent un besoin d'élaborer et d'exprimer des mémoires individuelles et collectives. La multiplication des lieux de mémoire pose la question de la relation complexe entre histoire et mémoires. La mémoire d'un individu ou d'un peuple trouve son reflet dans le patrimoine ; héritage dont l'évolution dans le temps témoigne de la relation que chaque peuple entretient avec son passé et, par extension, la manière dont il se projette dans l'avenir. À travers la notion d'héritage, les histoires individuelles se confondent avec le destin collectif ; ces points de rencontre et de tension entre les histoires personnelles et l'histoire sont à l'origine de nombreux récits (du témoignage au roman historique).

Mots-clés : espaces frontaliers/ monuments aux morts/ mémoriaux/ traces de l'histoire/ histoire officielle/ devoir de mémoire/ amnistie/ amnésie/ quartier historique/ patrimoine bâti.

L'organisation de l'enseignement

L'enseignement des langues vivantes doit permettre aux élèves de s'inscrire dans une dynamique d'ensemble. Ils sont incités à augmenter leur temps d'exposition à la langue en dehors des heures de classe : visionnage de films, séries documentaires, radio (via internet), sources diverses en version originale grâce aux outils nomades (smartphones, tablettes). Au lycée, le recours à des espaces langues, l'usage raisonné des outils et ressources numériques, le développement de toutes les formes de mobilité – individuelle, collective et virtuelle –, l'enseignement d'autres disciplines en langues étrangères ou régionales accroissent l'exposition aux langues et multiplient les opportunités d'entraînement à la communication. Chaque enseignant contribue, à sa mesure, à la mise en œuvre et à l'enrichissement du projet d'établissement (voyages, échanges, sorties culturelles, ateliers, rencontres...). Toutes les initiatives visant à introduire des énoncés en langues étrangères et régionales dans le quotidien de la vie scolaire sont les bienvenues (changement de langues d'interface des différents programmes et applications exploités par des outils numériques...). En parallèle, l'enseignant encourage la lecture suivie en dehors de la classe en veillant à la valoriser par des activités orales telles que café littéraire, atelier théâtre, *booktube*, *webradio*, concours d'éloquence, lectures expressives... Il est possible de proposer un choix de lectures en fonction des différents profils et niveaux de compétences. Lorsque cela est possible dans un établissement, l'animation d'ateliers d'expression artistique peut être assurée par des assistants de langues, locuteurs natifs.

En classe, l'enseignant privilégie la mise en place de projets autour de scénarios pédagogiques qui articulent les entraînements, les contextualisent et aboutissent progressivement à des productions écrites ou orales (résumé, compte rendu, exposé, débat, simulations et jeux de rôles...). L'enseignant s'attache à mettre l'élève en action et l'encourage à prendre des initiatives à travers les activités proposées. Certains scénarios peuvent faire l'objet d'une diffusion dans le cadre du lycée par l'intermédiaire du journal et/ou de la radio, du Centre de connaissances et de culture (3C, anciennement CDI), de l'Environnement numérique de travail (ENT), du site internet de l'établissement...

Place du numérique

Les outils numériques élargissent les possibilités de pratiquer la langue et facilitent le travail collaboratif, tant dans l'établissement qu'en dehors de celui-ci. Ils contribuent à renforcer les compétences des élèves et représentent un atout pour la différenciation pédagogique. Au-delà de la richesse des ressources documentaires (d'archives ou d'actualité) mises à disposition, ces outils permettent de mettre en relation des interlocuteurs aux quatre coins du monde via la plateforme eTwinning, visioconférence, forums d'échanges, wikis, blocs-notes numériques, messageries électroniques, etc. Par ailleurs, grâce aux tableaux numériques, aux classes mobiles, aux laboratoires multimédias, aux espaces numériques de travail, aux kits de baladodiffusion et aux nombreuses applications collaboratives (blogs, cartes mentales, wikis, forums, murs collaboratifs, pads collaboratifs...), le numérique apporte des réponses pédagogiques aux besoins des élèves.

Il importe de veiller à ce que l'usage du numérique ne représente pas une fin en soi, mais apporte un réel bénéfice à l'apprentissage. Il doit être raisonné et s'accompagner d'une éducation appropriée aux médias avec l'aide éventuelle des professeurs documentalistes.

Les supports

Au quotidien, l'enseignant sélectionne des documents authentiques de toute nature (textuels, iconographiques, audio, vidéo...) qui peuvent s'inscrire dans des champs disciplinaires variés (littérature, art, histoire, géographie, politique, sociologie, économie, sciences...). La mise en regard de ces supports permet à l'élève d'appréhender un sujet de manière de plus en plus complexe et nuancée. Une peinture peut éclairer un texte, un article de presse peut expliciter un texte littéraire, une photographie peut entrer en résonance avec un poème, un texte littéraire peut être comparé à son adaptation filmée...

La confrontation de différents éléments (époques, approches...) constitue une démarche propice à l'enrichissement de la langue et de la pensée. L'élève est invité à prendre du recul pour alimenter une réflexion personnelle et développer ses compétences d'expression. L'art et la littérature offrent un accès privilégié à la compréhension des sociétés dont on étudie la langue. Il est souhaitable de ne pas se limiter à des documents informatifs mais d'élargir à des documents de fiction, des extraits de théâtre, des poèmes, des chansons, des romans graphiques, des adaptations de classiques en romans graphiques, des œuvres de science-fiction, des fragments d'opéra ou des synopsis de films, etc., afin de développer la culture humaniste, l'imagination et la créativité des élèves. En outre, la diversité des formes de travail en classe (individuel, binômes, en groupes, en classe entière...) favorise les apprentissages et donne du sens au projet de la classe, tout en contribuant à rythmer les séances.

Le croisement des disciplines : un levier pour l'apprentissage des langues

Chaque élève a un rapport personnel, lié à son histoire familiale et scolaire, à plusieurs langues. Cette richesse linguistique est une donnée de départ précieuse pour l'apprentissage des langues. En outre, l'apprentissage simultané de plusieurs langues vivantes (LVA-LVB-LVC) permet des croisements, des transferts et d'autres stratégies d'appropriation. Il est en particulier établi que la maîtrise d'une langue étrangère facilite l'acquisition d'autres langues vivantes nouvelles.

Le français, langue de scolarisation, procure des repères précieux, notamment toute une terminologie grammaticale qui facilite la compréhension des mécanismes linguistiques dans d'autres langues.

L'interdisciplinarité, chaque fois qu'elle est possible (cours de pratiques artistiques, histoire- géographie, sciences, langue et littérature françaises, etc.), est utilisée pour nourrir et étayer l'apprentissage des langues étrangères et régionales. L'enseignement d'autres disciplines en langues étrangères et régionales ainsi que les pratiques immersives apportent, quand ils peuvent être mis en place, des atouts indéniables.

L'enseignement technologique en langue vivante (ETLV) repose sur le programme de langue vivante et sur celui de la spécialité qui lui sert d'appui. Il est pris en charge conjointement par deux enseignants, un enseignant de langue vivante et un enseignant de la spécialité de science et technologie concernée. La langue vivante est une LVA. Le niveau de maîtrise visé est B2 : utilisateur indépendant, niveau avancé, selon la classification du Cadre commun de référence pour les langues.

L'enseignement technologique en langue vivante permet une pratique contextualisée de la langue par le croisement des apprentissages linguistiques et de spécialité. La spécialité fournit aux apprentissages en langue vivante des situations de communication qui favorisent le développement des compétences linguistiques, sociolinguistiques, culturelles et pragmatiques ancrées dans les spécificités technologiques, scientifiques et culturelles de chaque spécialité. Les activités orales sont privilégiées, en réception et en production – prises de parole en continu et en interaction, entre pairs ou avec les enseignants ; l'écrit trouve sa place dans la prise de notes, le compte rendu ou la synthèse qui accompagnent et prolongent le travail de l'oral.

Les thématiques abordées et les progressions développées font l'objet d'une concertation entre les deux enseignants, de manière à assurer des apprentissages dans les deux disciplines concernées.

La langue vivante C (LVC)

La langue vivante C (LVC) offre chaque élève l'occasion d'enrichir sa connaissance des langues en faisant toute leur place aux langues moins présentes en LVA et LVB. L'élève qui entreprend l'étude d'une troisième langue vivante étrangère ou régionale manifeste souvent pour celle-ci un intérêt personnel particulier, déterminé par ses acquis scolaires antérieurs, parfois par son histoire familiale, ou par sa curiosité intellectuelle. Dans tous les cas, il s'agit d'apports positifs sur lesquels il convient de s'appuyer. Ces acquis scolaires ou extrascolaires ont forgé des compétences linguistiques et culturelles que l'élève peut réinvestir dans l'apprentissage de la troisième langue.

Cet enseignement s'étend sur une période plus courte que pour la LVA ou la LVB ; toutefois la démarche est la même : l'enseignement

y est organisé dans la même perspective de communication, portant sur une langue usuelle et authentique. La motivation des élèves de LVC exige des activités variées, nourries dès les premiers cours d'un contenu culturel riche. L'apprentissage en LVC gagne à intégrer le plus tôt possible les axes culturels du tronc commun.

En LVC, les axes thématiques étudiés sont les mêmes qu'en LVA et LVB, mais le contenu des séquences doit être adapté au niveau de compétences de l'élève. L'objectif de ces sujets d'étude est de lui fournir la matière nécessaire à la production des énoncés les plus consistants possibles, dont la complexité doit s'accroître au rythme d'une progression régulière tout au long du cycle terminal.

Descripteurs des activités langagières : réception

Pré A1

Écouter, visionner et comprendre

Peut comprendre des questions et des affirmations courtes et très simples.

Peut reconnaître des mots familiers, à condition qu'ils soient prononcés clairement et lentement dans un contexte clairement défini, quotidien et familier. Peut reconnaître des nombres, des prix, des dates et les jours de la semaine.

Lire et comprendre

Peut reconnaître des mots familiers accompagnés d'images. Peut reconnaître des horaires et des lieux dans des notes et des messages très simples.

A1

Écouter, visionner et comprendre

Peut comprendre des **mots** et des **expressions courtes** dans une conversation simple à condition que les gens parlent très lentement et très clairement.

Dans une annonce publique peut comprendre des **informations simples** (chiffres, prix, horaires) si elles sont **prononcées lentement et clairement**.

Peut repérer de **l'information concrète** (par exemple sur des lieux et des horaires) dans de courts enregistrements sur des **sujets quotidiens et familiers**, à condition que le débit soit lent et le langage clair.

Peut **reconnaître des mots** et expressions familiers et **identifier les sujets** dans les gros titres et les résumés des nouvelles et la plupart des publicités, en utilisant les informations visuelles et ses connaissances générales.

Lire et comprendre

Peut comprendre de **petits messages simples**, envoyés par courriel ou sur les réseaux sociaux (telle une proposition de rencontre, où, quand et quoi faire).

Peut **se faire une idée** du contenu d'un texte informatif assez simple, surtout s'il est accompagné d'un document visuel.

Peut comprendre de courts récits illustrés, au sujet d'activités quotidiennes et rédigés avec des mots simples. Peut **comprendre dans les grandes lignes** des textes courts d'histoires illustrées, à condition que les images l'aident à deviner le contenu.

A2

Écouter, visionner et comprendre

Peut suivre **l'idée générale d'un exposé** sur un sujet familier, si le message est délivré lentement et clairement, dans un langage simple et illustré (diapos, photocopiés...).

Peut saisir **l'objet, le point essentiel** d'une annonce ou d'un message brefs, simples et clairs.

Peut comprendre et extraire **l'information essentielle** de courts passages enregistrés ayant trait à un sujet courant et prévisible, si le débit est lent et la langue clairement articulée.

Peut **identifier l'élément principal** de nouvelles télévisées sur un événement, suivre un spot publicitaire ou la bande-annonce d'un film à condition que les images facilitent grandement la compréhension et que ce soit dans une langue claire et relativement lente.

Lire et comprendre

Peut comprendre une lettre personnelle, un courriel ou une publication sur les réseaux sociaux simples, dans lesquels il est question de **sujets familiers** (les amis ou la famille).

Peut comprendre les **points principaux** de textes courts qui traitent de sujets quotidiens. Peut identifier **l'information pertinente** dans des écrits simples décrivant des événements et dans lesquels les chiffres, les noms, les illustrations et les titres facilitent grandement la compréhension.

Peut comprendre suffisamment pour **lire des histoires et des bandes dessinées courtes**, mettant en scène des situations concrètes et familières et rédigées dans un langage très quotidien. Peut comprendre les points principaux de courts reportages dans des magazines qui traitent de sujets quotidiens concrets.

B1

Écouter, visionner et comprendre

Peut généralement suivre **les points principaux** d'une longue discussion se déroulant en sa présence, à condition que la **langue** soit **standard et clairement articulée**.

Peut **comprendre des annonces publiques** à condition qu'elles soient clairement articulées dans une langue standard et avec un minimum de bruits de fond.

Peut comprendre **les points principaux** des bulletins d'information radiophoniques et de documents enregistrés simples, **sur un sujet familier**, si le débit est assez lent et la langue relativement articulée.

Peut **suivre de nombreux films** dans lesquels l'histoire repose largement sur l'action et l'image et où la langue est claire et directe.

Peut comprendre les **points principaux des programmes télévisés** sur des sujets familiers si la langue est assez clairement articulée.

Lire et comprendre

Peut comprendre des lettres personnelles, des courriels et des publications simples sur les réseaux sociaux, qui relatent de façon assez détaillée d'**événements** et d'**expériences**.

Peut **localiser une information** recherchée dans un texte long et peut réunir des informations provenant de différentes parties du texte, ou de textes différents, afin d'accomplir une tâche précise. Peut **reconnaître le schéma argumentatif** suivi pour la présentation d'un problème, sans en comprendre nécessairement le détail.

Peut comprendre la description de lieux, d'événements, de sentiments explicitement exprimés dans des articles de magazines rédigés dans un langage courant. Peut **suivre l'intrigue de récits, romans simples et bandes dessinées** si le scénario est clair et linéaire et à condition de pouvoir utiliser un dictionnaire.

B2

Écouter, visionner et comprendre

Peut **suivre l'essentiel** d'une conférence, d'un discours, d'un compte rendu et d'autres formes d'exposés complexes du point de vue du fond et de la forme.

Peut comprendre des annonces et des messages sur des **sujets concrets et abstraits**, s'ils sont en langue standard et émis à un débit normal.

Peut comprendre la plupart des reportages et des autres enregistrements ou émissions radiodiffusées en langue standard et peut **identifier correctement l'humeur, le ton, etc., du locuteur**.

Peut **comprendre la plupart des films, des journaux et des magazines télévisés** en langue standard.

Lire et comprendre

Peut comprendre **tout type de courriel ou publication** sur les réseaux sociaux même s'ils sont rédigés en langage familier.

Peut parcourir rapidement plusieurs textes en parallèle (articles, rapports, sites internet, ouvrages, etc.) et en **relever les points pertinents**. Peut reconnaître si un texte donne de l'information factuelle ou bien s'il cherche à convaincre les lecteurs. Peut reconnaître la **structuration d'un texte**.

Peut **lire pour son plaisir de façon très autonome**, en adaptant le mode et la rapidité de lecture à différents textes (magazines, romans assez simples, livres d'histoire, biographies, carnets de voyage, guides, passages de chansons, poèmes), en utilisant les références adéquates.

C1

Écouter, visionner et comprendre

Peut suivre la plupart des conférences, discussions et débats **avec assez d'aisance**.

Peut **extraire des détails précis** dans une annonce publique émise dans de mauvaises conditions et déformée par la sonorisation (par exemple, dans une gare, un stade, etc.).

Peut comprendre une gamme étendue de matériel enregistré ou radiodiffusé, y compris en langue non standard et identifier des détails fins **incluant l'implicite des états d'esprit et des relations entre interlocuteurs**.

Peut comprendre **les nuances et les sous-entendus** dans la plupart des films, des pièces de théâtre et des programmes télévisés.

Lire et comprendre

Peut comprendre des **opinions, émotions et attitudes exprimées de façon implicites et explicites**, dans tout type de communication, à condition de pouvoir utiliser des outils de référence.

Peut **comprendre dans le détail une gamme étendue de textes** et identifier des points de détail fins, y compris les attitudes, que les opinions soient exposées ou **implicites**.

Peut **lire sans grande difficulté des textes littéraires et ouvrages contemporains**, écrits en langue standard, en appréciant l'implicite et les idées.

Descripteurs des activités langagières : production

Pré A1

Parler

Peut produire des phrases courtes pour parler de soi, donner des renseignements simples personnels.

Écrire

Peut écrire des renseignements simples et personnels en utilisant éventuellement un dictionnaire.

A1

Parler

Peut **décrire les aspects simples** de sa vie quotidienne en utilisant une suite de phrases simples, des mots et des expressions simples à condition de pouvoir préparer à l'avance.

Peut **lire un texte très bref et répété**, par exemple pour présenter un conférencier.

Écrire

Peut écrire des **phrases et des expressions simples** sur lui-même et des personnages imaginaires, où ils vivent et ce qu'ils font. Peut décrire très simplement une pièce dans une habitation. Peut utiliser des mots et des expressions simples pour décrire certains objets familiers.

A2

Parler

Peut raconter une histoire ou décrire quelque chose par une **simple liste de points**. Peut expliquer en quoi une chose lui plaît ou lui déplaît.

Peut **donner les raisons pour lesquelles il aime ou n'aime pas quelque chose**, et indiquer ses préférences en faisant des comparaisons de façon simple et directe.

Peut **faire un bref exposé préparé** sur un sujet relatif à sa vie quotidienne, donner brièvement des justifications et des explications pour ses opinions, ses projets et ses actes. Peut **faire face à un nombre limité de questions faciles**.

Écrire

Peut faire une **description brève et élémentaire** d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles.

Peut écrire une **histoire simple**. Peut écrire des biographies imaginaires et des poèmes courts et simples sur les gens.

Peut écrire des **textes courts** sur des sujets d'intérêt familiers, en liant les phrases avec des connecteurs tels que « et », « parce que », « ensuite ».

Peut donner ses impressions et son opinion dans des écrits portant sur des **sujets d'intérêt personnel** en utilisant un vocabulaire et des expressions de tous les jours.

B1

Parler

Peut **raconter une histoire, décrire un événement et exprimer clairement ses sentiments** par rapport à quelque chose qu'il a vécu et expliquer pourquoi il ressent ces sentiments. Peut transmettre des informations factuelles explicites dans des domaines familiers.

Peut donner des raisons simples pour **justifier un point de vue** sur un sujet familier.

Peut **faire un exposé non complexe, préparé**, sur un sujet familier qui soit assez clair pour être suivi sans difficulté la plupart du temps.

Peut **gérer les questions qui suivent** mais peut devoir faire répéter si le débit est rapide.

Écrire

Peut écrire des **descriptions détaillées non complexes** sur une gamme étendue de sujets familiers dans le cadre de son domaine d'intérêt. Peut rédiger une **critique simple** sur un film, un livre ou un programme télévisé, en utilisant une gamme limitée de langage. Peut écrire de brefs **essais simples** sur des sujets d'intérêt général.

Peut écrire un texte sur un sujet actuel en rapport avec son centre d'intérêt, en utilisant un **langage simple** pour lister les avantages et les inconvénients, donner et justifier son opinion. Peut intégrer des illustrations, des photos ainsi que des textes courts à un rapport ou une affiche de présentation.

B2

Parler

Peut faire une **description claire et détaillée** d'une gamme étendue de sujets en relation avec son domaine d'intérêt.

Peut dire de façon détaillée en quoi des événements et des expériences le/la touchent personnellement.

Peut **développer méthodiquement une argumentation** en mettant en évidence les points significatifs et les éléments pertinents.

Peut **développer un exposé de manière claire et méthodique** en soulignant les points significatifs et les éléments pertinents.

Peut **s'écarter spontanément d'un texte préparé** pour suivre les points intéressants soulevés par des auditeurs.

Écrire

Peut écrire des **descriptions claires et détaillées** sur une variété de sujets en rapport avec son domaine d'intérêt.

Peut écrire une **critique** de film, de livre ou de pièce de théâtre.

Peut écrire **un essai ou un rapport qui développe une argumentation** de façon méthodique en soulignant de manière appropriée les points importants et les détails pertinents qui viennent l'appuyer.

C1

Parler

Peut faire une description claire et détaillée de **sujets complexes**. Peut faire une description ou narration élaborée, en y intégrant des thèmes secondaires, en développant certains points et en terminant par une conclusion appropriée. Peut faire remarquer des **distinctions très précises** entre des idées très proches.

Peut **débattre d'un problème complexe**, formuler de façon précise les points soulevés et utiliser l'emphase de façon efficace.

Peut **structurer un long exposé** de façon à ce que les auditeurs suivent facilement la logique des idées et comprennent l'argumentation générale.

Écrire

Peut écrire des **textes descriptifs et de fiction clairs**, détaillés, bien construits dans un style sûr, personnel et naturel approprié au lecteur visé. Peut faire un **rapport critique** détaillé d'événements culturels (par ex. des pièces de théâtre, des films, des concerts) ou d'œuvres littéraires.

Peut exposer par écrit, clairement et de manière bien structurée, un **sujet complexe** en soulignant les points marquants pertinents.

Peut écrire une introduction et une conclusion appropriées pour un rapport, **un article ou une dissertation** d'une certaine longueur, à condition qu'il soit en rapport avec son centre d'intérêt et qu'il soit possible de corriger le texte.

Descripteurs des activités langagières : interaction

Pré A1

Interagir à l'oral

Peut poser des questions et répondre à des questions sur lui-même, en utilisant des formules toutes faites courtes et en comptant sur les gestes.

Interagir à l'écrit

Peut écrire des mots courts pour donner une information très simple.

Peut publier des messages simples de salutation en ligne, en utilisant des expressions toutes faites simples.

A1

Interagir à l'oral

Peut prendre part à une **conversation simple** de nature factuelle et sur un sujet prévisible. Peut présenter quelqu'un et utiliser des **expressions élémentaires** de salutation et de congé. Peut échanger sur ses goûts si on s'adresse à lui clairement et lentement.

Peut comprendre les questions et instructions formulées lentement ainsi que des **indications brèves et simples**. Peut demander quelque chose à quelqu'un ou le lui donner.

Peut répondre, dans un entretien, à des **questions personnelles simples posées très lentement et clairement** dans une langue directe et non-idiomatique.

Interagir à l'écrit

Peut **écrire un message court et très simple** (par exemple un texto) à des amis pour leur donner un renseignement ou leur poser une question. Peut laisser un message simple indiquant par ex. sur où il est allé, à quelle heure il compte revenir.

Peut écrire des messages et des publications personnelles en ligne très simples à l'aide d'un outil de traduction. Peut **réagir très simplement, en ligne**, positivement ou négativement à des publications simples et à des commentaires à l'aide d'expressions apprises.

A2

Interagir à l'oral

Peut généralement participer à une **discussion** si elle se déroule lentement, échanger des opinions, comparer, exprimer son accord ou

son désaccord sur des questions du quotidien dans un **langage simple** en faisant répéter ou reformuler de temps en temps.
Peut **se débrouiller** dans des **situations courantes de la vie quotidiennes** (se renseigner ou fournir des informations) en utilisant un répertoire de mots et expressions simples.
Peut mener une conversation téléphonique avec des amis, **répondre à des questions simples et réagir lors d'un entretien** sur des sujets familiers à condition de pouvoir faire clarifier certains points si besoin.

Interagir à l'écrit

Peut transmettre et recevoir par lettre ou courriel des informations personnelles habituelles, **échanger des renseignements courants** par texto ou renseigner des formulaires simples.
Peut **gérer des échanges simples en ligne**, poser des questions, répondre, commenter de façon simple (des publications), échanger des idées à condition de n'avoir qu'un seul interlocuteur à la fois et en ayant recours si besoin à des outils de traduction.

B1

Interagir à l'oral

Peut aborder une **conversation en langue standard clairement articulée**, sur un sujet familier bien qu'il lui soit parfois nécessaire de faire répéter certains mots ou expressions et même s'il peut parfois être difficile à suivre lorsqu'il essaie de formuler exactement ce qu'il aimerait dire (expression de sentiments, comparaison, opposition).
Peut **échanger** avec une certaine assurance en donnant un grand nombre d'informations factuelles **sur des sujets familiers** (prendre une décision, formuler une opinion, poser des questions supplémentaires).
Peut prendre part à des **conversations téléphoniques simples** de façon prolongée tout en prenant quelques initiatives mais en restant très dépendant de l'interlocuteur.

Interagir à l'écrit

Peut **transmettre** à des personnes fréquentées dans la vie **quotidienne une information simple et immédiatement pertinente** en communiquant de manière compréhensible les points qui lui semblent importants.
Peut **contribuer à une discussion en ligne** sur un sujet familier **pour faire part d'expériences** à condition de pouvoir utiliser des outils en ligne pour combler des lacunes linguistiques.
Peut publier à titre personnel même si des lacunes lexicales entraînent des répétitions et des difficultés de formulations.

B2

Interagir à l'oral

Peut exposer ses idées et ses opinions et **argumenter** sur des **sujets complexes familiers**, identifier avec précision les arguments d'autrui et y réagir de façon convaincante en langue standard.
Peut **échanger ou négocier pour trouver une solution**, présenter ses conditions et poser des questions détaillées sur des **sujets complexes**.
Peut conduire **un entretien ou une conversation téléphonique avec efficacité et aisance**, en s'écartant spontanément des questions préparées et en exploitant et relançant les réponses intéressantes.

Interagir à l'écrit

Peut maintenir une relation à travers une correspondance personnelle dans une **langue fluide et efficace**.
Peut **se procurer par lettre ou par courriel les informations** dont il a besoin. Peut **prendre des messages** personnels et professionnels **complexes** et en laisser, à condition de pouvoir demander des compléments d'information.
Peut intervenir en ligne pour relier ses contributions à d'autres déjà publiées, saisir les implications culturelles et réagir de façon adéquate.
Peut **s'engager dans des échanges en ligne entre plusieurs participants**, relier efficacement ses contributions à d'autres déjà publiées, à condition qu'un modérateur aide à gérer la discussion.

C1

Interagir à l'oral

Peut **argumenter** une prise de position **de manière convaincante** en répondant aux questions et commentaires ainsi qu'aux contre-arguments avec aisance, spontanéité et pertinence.
Peut **négocier** dans des **situations complexes et des domaines spécifiques**.
Peut participer à un **entretien, comme interviewer ou comme interviewé, en développant et en mettant en valeur le point discuté**, sans aucune aide. Peut mener un entretien téléphonique de façon efficace pour des objectifs personnels et professionnels.

Interagir à l'écrit

Peut s'exprimer avec **clarté et précision** dans sa correspondance personnelle, en utilisant une **langue souple et efficace, y compris dans un registre affectif, allusif ou humoristique**. Peut mener à bien et avec exactitude une correspondance formelle du type

demandes d'éclaircissements, candidature, réclamations, ou des lettres pour exprimer sa sympathie.

Peut **engager des échanges en ligne en temps réel avec plusieurs participants**, et comprendre les intentions de communication et les implications culturelles des différentes contributions. Peut **adapter son registre en fonction du contexte** d'une interaction en ligne et passer, si nécessaire, d'un registre à un autre au cours de l'échange.

Descripteurs des activités langagières : médiation

A1

Transmettre une information, interpréter

Peut **indiquer** avec des mots et des gestes simples **les besoins élémentaires d'une tierce personne** dans une situation précise.

Traiter un texte ou un dossier documentaire

Peut, à l'aide d'un dictionnaire, présenter (en langue Y), des phrases simples écrites ou prononcées (en langue X), mais sans toujours choisir la signification convenable. Peut **transcrire des mots isolés et des textes courts** imprimés.

Faciliter la coopération

Peut **exprimer une idée à l'aide de mots très simples et demander ce que les autres pensent**. Peut dire qu'il a compris et demander aux autres s'ils ont compris.

Mener un travail collectif

Peut utiliser des mots simples et des expressions non verbales pour **montrer son intérêt pour une idée**.

Faciliter la communication

Peut **reconnaître si des interlocuteurs ne sont pas d'accord ou si quelqu'un a un problème**, et utiliser des mots et des expressions mémorisées (par ex. « Je comprends », « Ça va ? ») pour montrer sa sympathie.

Établir un espace pluriculturel

Peut **faciliter un échange interculturel en accueillant les gens** et en manifestant son intérêt avec des mots simples et des expressions non verbales.

A2

Transmettre une information, interpréter

Peut interpréter de façon simple lors d'une interview, **transmettre des informations claires sur des sujets familiers**, à condition de pouvoir préparer à l'avance et si les interlocuteurs articulent clairement.

Traiter un texte ou un dossier documentaire

Peut **lister** (en langue Y) **les informations importantes** de textes oraux et écrits courts, clairement structurés et simples (en langue X), s'ils portent sur des sujets concrets et familiers palliant son répertoire limité par des gestes ou mots empruntés à d'autres langues.

Faciliter la coopération

Peut participer à la réalisation de tâches communes simples, demander aux participants ce qu'ils pensent, **faire des propositions de façon à faire avancer la discussion**.

Mener un travail collectif

Peut **donner des consignes très simples à un groupe de travail collectif** et aider si nécessaire aux formulations. Peut demander l'avis de quelqu'un sur une idée donnée.

Faciliter la communication

Peut **se rendre compte d'un désaccord** entre interlocuteurs **ou de difficultés dans une interaction** et adapter des expressions simples, mémorisées, pour rechercher un compromis ou un accord.

Établir un espace pluriculturel

Peut **contribuer à un échange interculturel**, demander, avec des mots simples, aux gens de s'expliquer et de clarifier ce qu'ils ont dit, et exploiter son répertoire limité pour exprimer son accord, inviter, remercier, etc.

B1

Transmettre une information, interpréter

Peut, lors d'un entretien, interpréter et **transmettre des informations factuelles explicites**, à condition de pouvoir se préparer à l'avance et que les intervenants parlent clairement dans une langue courante.

Traiter un texte ou un dossier documentaire

Peut résumer (en langue Y), l'information et les arguments issus de textes/ dossiers, etc. (en langue X), sur des sujets familiers. Peut **rassembler des éléments d'information de sources diverses** (en langue X) et **les résumer pour quelqu'un d'autre** (en langue Y).

Faciliter la coopération

Peut **organiser le travail pour réaliser une tâche commune simple** en précisant l'objectif et les principaux problèmes à régler. Peut poser des questions, faire des commentaires, proposer des reformulations simples pour garder le cap d'une discussion.

Mener un travail collectif

Peut **donner des consignes simples et claires pour organiser une activité**. Peut poser des questions pour amener les personnes à clarifier leur raisonnement.

Faciliter la communication

Peut **montrer sa compréhension des problèmes clés dans un différend** sur un sujet qui lui est familier et adresser des demandes simples pour obtenir confirmation et/ou clarification. Peut demander aux parties en désaccord d'expliquer leur point de vue et répondre brièvement à ces explications.

Établir un espace pluriculturel

Peut utiliser un répertoire limité pour présenter des personnes de différentes cultures et montrer qu'il est conscient(e) que certaines choses peuvent être perçues différemment selon les cultures. Peut **assurer un échange interculturel en montrant de l'intérêt et de l'empathie par ses questions et ses réponses simples**.

B2

Transmettre une information, interpréter

Peut assurer une interprétation consécutive sur des sujets généraux et/ou connus, **transmettre les propos importants et les points de vue**, si l'intervenant fait de fréquentes pauses et clarifie son propos si nécessaire.

Traiter un texte ou un dossier documentaire

Peut (en langue Y), faire une synthèse et **rendre compte d'informations et d'arguments venant de diverses sources** orales et écrites (en langue X). Peut **comparer, opposer et synthétiser** (en langue Y), des informations et points de vue différents (en langue X).

Faciliter la coopération

Peut mettre en évidence le problème principal à résoudre dans une tâche complexe. Peut **agir comme rapporteur du groupe**, noter les idées et les décisions, les discuter avec le groupe et faire ensuite en plénière un résumé des points de vue exprimés.

Mener un travail collectif

Peut **organiser et gérer un travail collectif de façon efficace**, inciter les membres d'un groupe à décrire et développer leurs idées et recentrer habilement l'attention des participants en sollicitant des propositions.

Faciliter la communication

Peut **aider les parties en désaccord à mieux se comprendre et à obtenir un consensus** en reformulant leurs positions, en présentant les principaux points de désaccord, en repérant les terrains d'entente, en établissant des priorités de besoins et d'objectifs.

Établir un espace pluriculturel

Peut, **à l'occasion de rencontres interculturelles**, reconnaître des points de vue différents de sa propre vision du monde et en tenir compte, **clarifier les malentendus** et discuter des ressemblances et des différences de points de vue et d'approches **afin de détendre l'atmosphère** et de permettre à la discussion d'avancer.

C1

Transmettre une information, interpréter

Peut assurer une interprétation consécutive fluide portant sur une grande variété de thèmes et **transmettre des informations importantes avec clarté et concision**.

Traiter un texte ou un dossier documentaire

Peut **exploiter des informations et des arguments venant d'un texte/ dossier complexe** (en langue X), **afin de commenter un sujet** (en langue Y), de tirer des conclusions, d'ajouter son opinion, etc. en prenant en compte le style et le registre d'origine.

Faciliter la coopération

Peut développer l'interaction et aider à la guider avec tact vers une conclusion. Peut, dans une discussion, évaluer les difficultés et les

propositions, résumer, examiner et considérer tous les points de vue pour **essayer d'obtenir un consensus**.

Mener un travail collectif

Peut **organiser une séquence de travail diversifiée** (plénière, groupe ou individuel) et assurer en douceur des transitions entre les étapes. Peut, à partir de différentes contributions, susciter un raisonnement logique.

Faciliter la communication

Peut montrer sa compréhension détaillée des exigences de chaque partie. Peut demander avec tact à chaque partie de déterminer ce qui est négociable. Peut **se montrer persuasif pour suggérer aux parties en désaccord de faire évoluer leur position**.

Établir un espace pluriculturel

Peut **jouer le rôle de médiateur dans des rencontres interculturelles, contribuer à une culture de communication partagée**, en gérant les ambiguïtés, proposant des conseils et encouragements, et en prévenant les malentendus.